

LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS ET SON CONTRÔLE

Une sociologie comparative dans les secteurs
public et privé

Georges Felouzis




**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

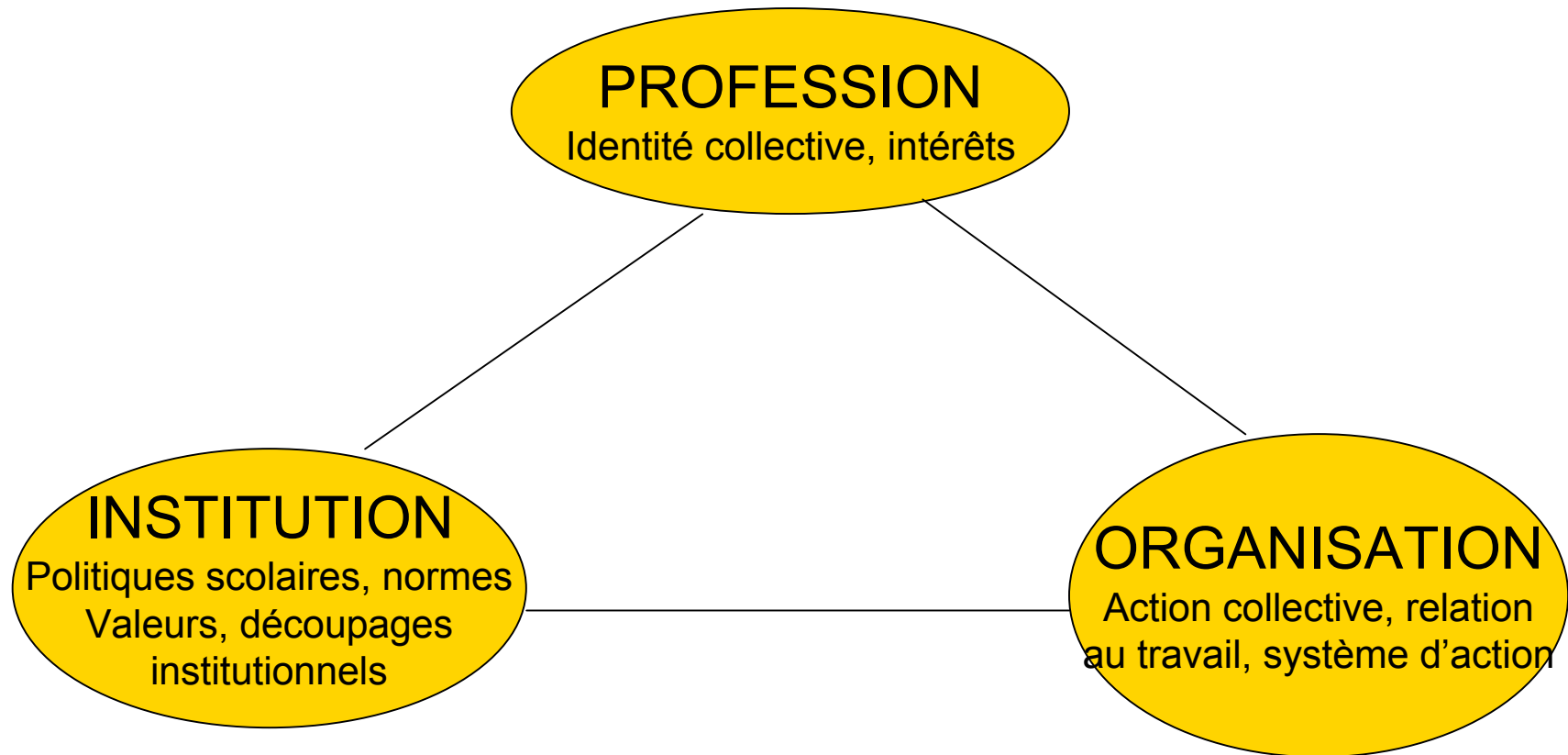
FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



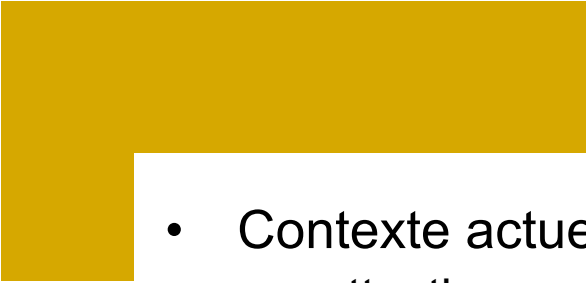





1. Questions et background

- Raisonner sur le « contrôle » du travail enseignant revient à s'interroger sur le fonctionnement des organisations éducatives et sur la façon dont elle régulent (ou pas) les pratiques d'enseignement.
 - De quoi dépend ce contrôle ? Quels sont les domaines dans lesquels il s'exerce ? Quels en sont les effets ?
 - On peut en première approximation définir trois grands modes de régulation du travail enseignant :
 - **L'institution**: structures scolaires, politiques éducatives, découpages institutionnels, modèle d'éducation (Meuret, 2007).
 - **La profession**: Identité collective, normes professionnelles, (Jean-Michel Chapoulie : les enseignants constituent une « profession de classe moyenne »)
 - **L'organisation**: on est alors au niveau des établissements que l'on définit autant par la nature du public d'élèves, que par les relations entre enseignants, le rôle de la direction et le leadership exercé (Paty, 1981).
- 




LES PÔLES DE RÉGULATION DU TRAVAIL ENSEIGNANT

- 
- Contexte actuel **des politiques éducatives** :
 - attention portée à l'autonomie des établissements,
 - Évaluation des performances
 - Marchés scolaires
 - Cela donne à la question de la régulation du travail enseignant au sein des établissements une importance grandissante.
 - D'un point de vue plus **empirique**, cela revient à questionner l'organisation du travail enseignant, les conditions d'exercice du métier et d'en étudier les variations dans des contextes différenciés :
 - La filière d'enseignement: Azziz Jellab sur les enseignants de lycées professionnels
 - L'avancée dans la carrière et la nature du public: Anne Barrère, Agnès van Zanten, Lise Demailly
 - L'établissement : Dominique Paty, 12 collèges en France
 - Les relations dans la classe: Philippe Perrenoud
- 

- 
- Toutefois, on observe qu'il n'y a pas de travaux en France qui feraient varier les contextes d'enseignement en fonction du secteur public et privé.
 - Or, il s'agit d'un principe de variation très pertinent pour comprendre les effets du niveau de l'organisation éducative sur le travail enseignant, comme en témoignent de multiples travaux américains:
 - Coleman et Hoffer, *Public and private high schools* (1987)
 - Chubb & Moe, Politics, « Markets and the Organization of Schools » (1988)
 - Hannaway (1991)
 - Liu & Meyer (2005)
 - Etc.
- 




2. Contexte et enquête

- Donc la question traitée ici est celle des conséquences sur le travail enseignant des modes d'organisation propres aux établissements publics et privés.
 - En faisant varier l'importance relative de la profession, de l'institution et de l'organisation, qu'observe-t-on du point de vue des attitudes des enseignants envers leur travail, leur satisfaction, leur établissement, les relations entre collègues, envers la direction, les élèves, etc.
- 



Enquête

- Les résultats présentés ici sont issus d'une enquête réalisée à Bordeaux avec Joëlle Perroton et Françoise Liot auprès de 512 professeurs de 18 lycées (Felouzis, rfs, 2005; Felouzis & Perroton, rfp, 2007).
 - L'objectif premier de l'enquête n'était pas d'établir une comparaison systématique entre le public et le privé, mais seulement d'étudier les effets d'établissement au niveau du secondaire 2.
 - 512 questionnaires et 60 entretiens d'enseignants, 15 entretiens de chefs d'établissement
 - L'analyse proposée ici consiste à s'interroger sur la dimension organisationnelle du travail et tenter de comprendre son influence sur l'exercice et les conceptions de l'enseignement, ainsi que sur la satisfaction au travail.
- 




Contexte français

- Le privé en France est dans 95% des cas subventionné par l'État. Il est aussi le plus souvent catholique.
- La proportion est d'environ 80% pour le public et 20% pour le privé
- Les enseignants du privé ont le même parcours de formation que ceux du public: formation universitaire, concours de l'enseignement (CAPES ou Agrégation), IUFM ou formation spécifique.
- Ils ont le même diplôme, le même salaire, la même carrière, le même nombre d'heures de cours.
- Mais dans le cas du privé ils sont recrutés par le chef d'établissement et par un système de barème de points dans le public géré par le ministère.

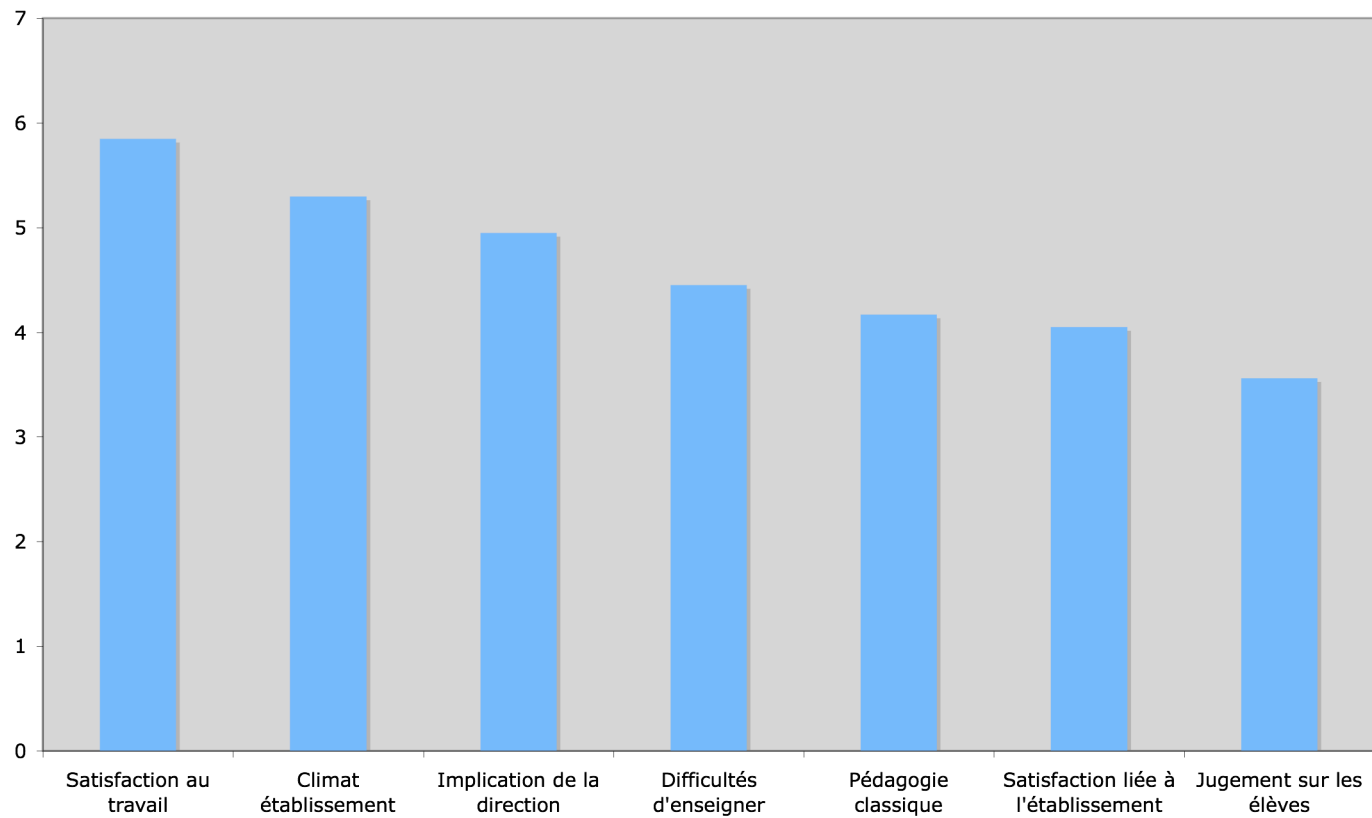




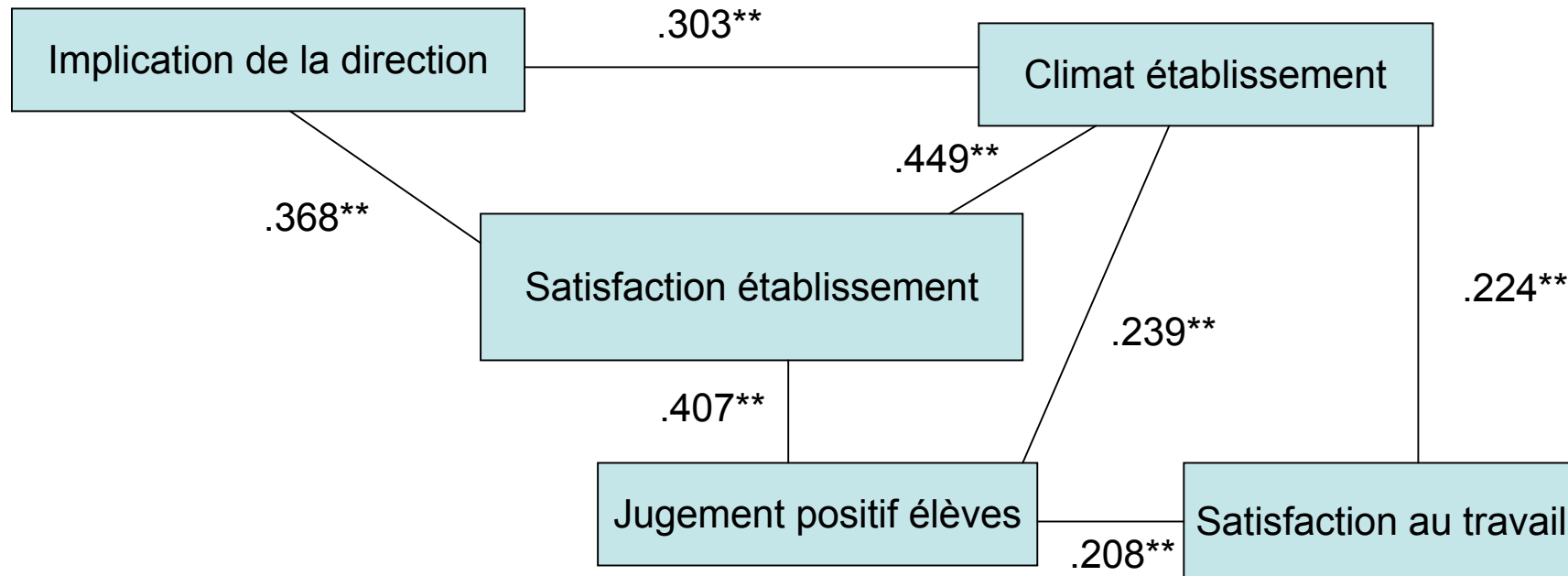
3. Résultats

- Ne sont présentés ici qu'une partie des résultats issus de l'analyse d'un questionnaire renseigné par les enseignants sur
 - leurs pratiques pédagogiques,
 - leurs jugements sur les élèves,
 - les aspects faciles et difficiles du métier,
 - les aspects agréables et désagréables du métier,
 - leurs jugements sur leurs collègues, la direction, le climat de l'établissement.
 - Des échelles d'attitude ont été construites à partir des réponses. Ce sont ces échelles qui feront ici l'objet de l'analyse.
- 

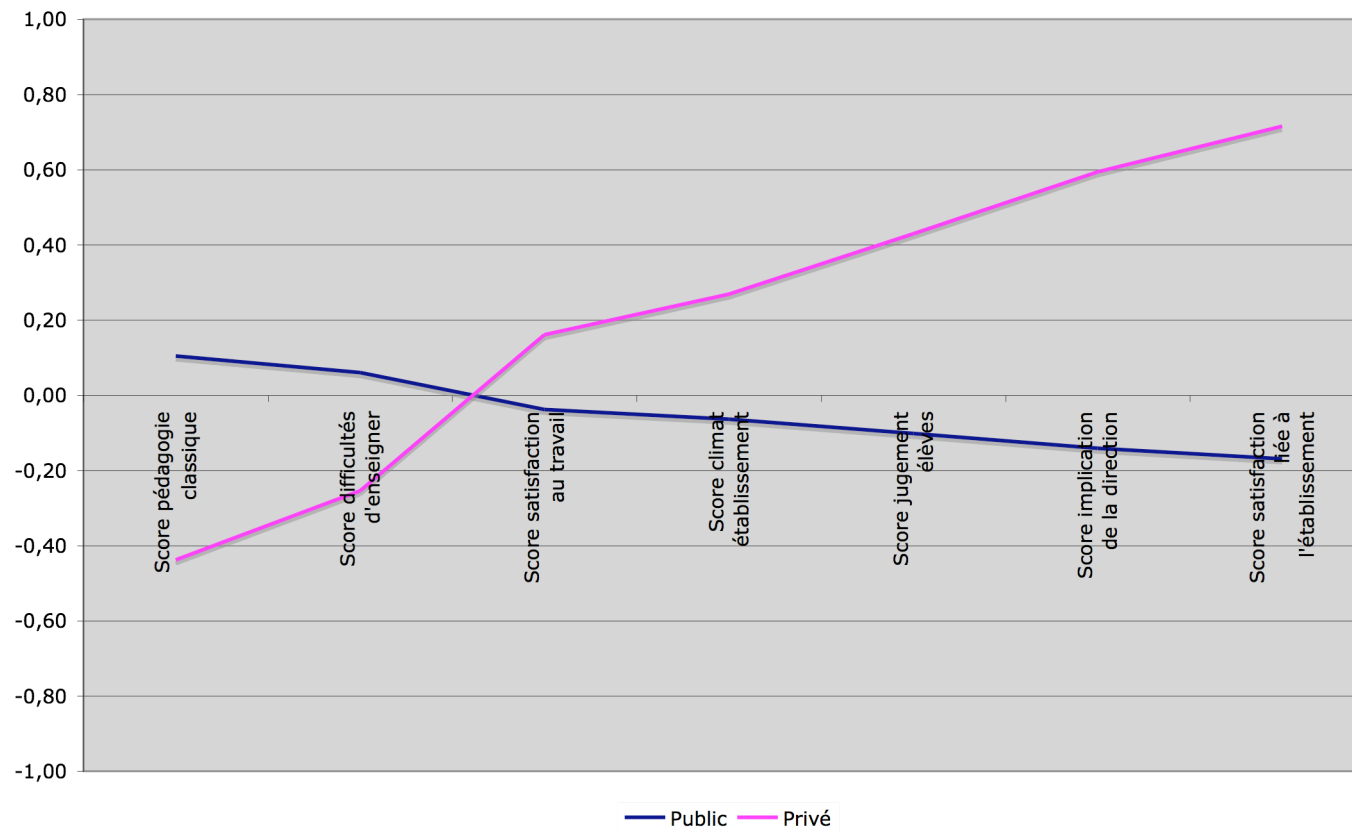
Les sept dimensions du travail des enseignants



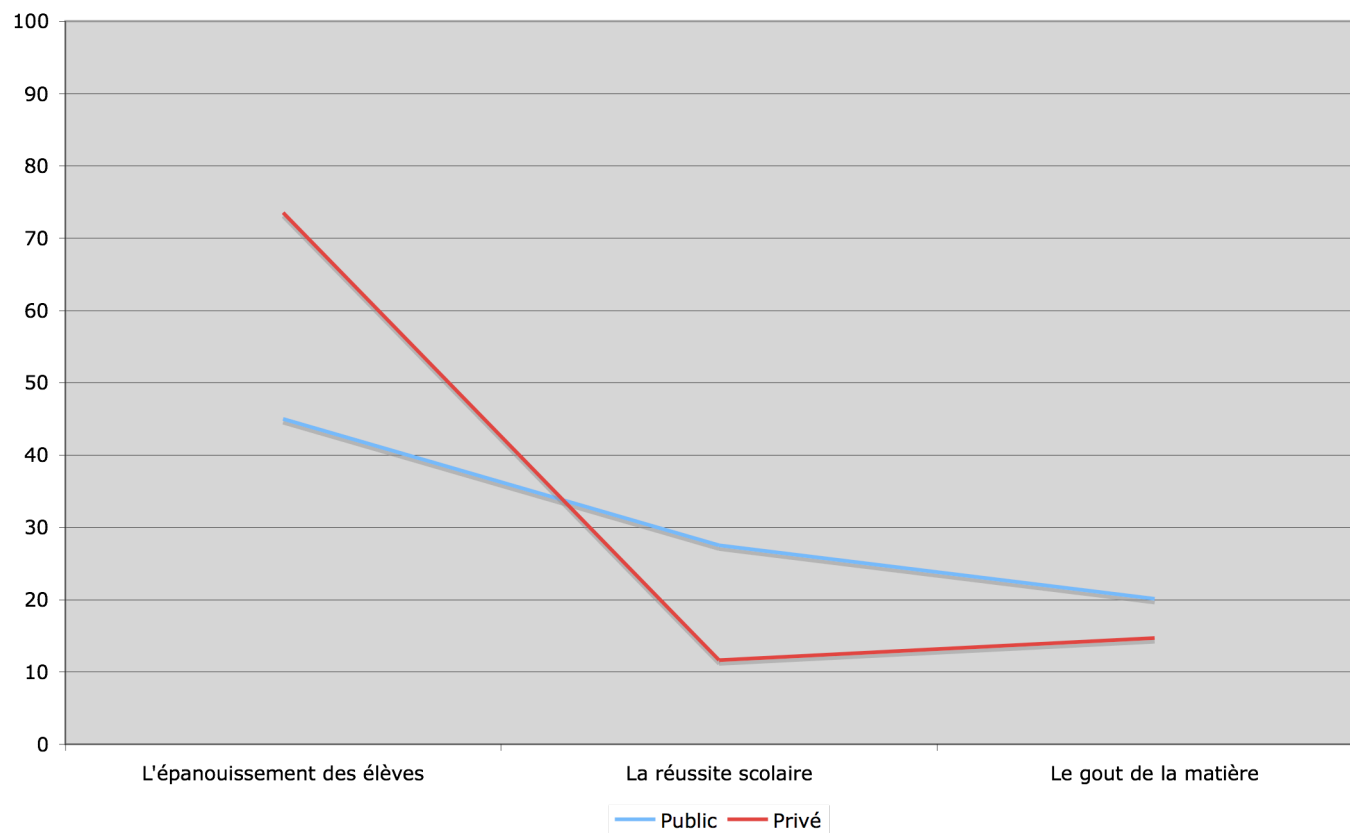
Corrélations de Pearson les plus significatives (seuil .2)



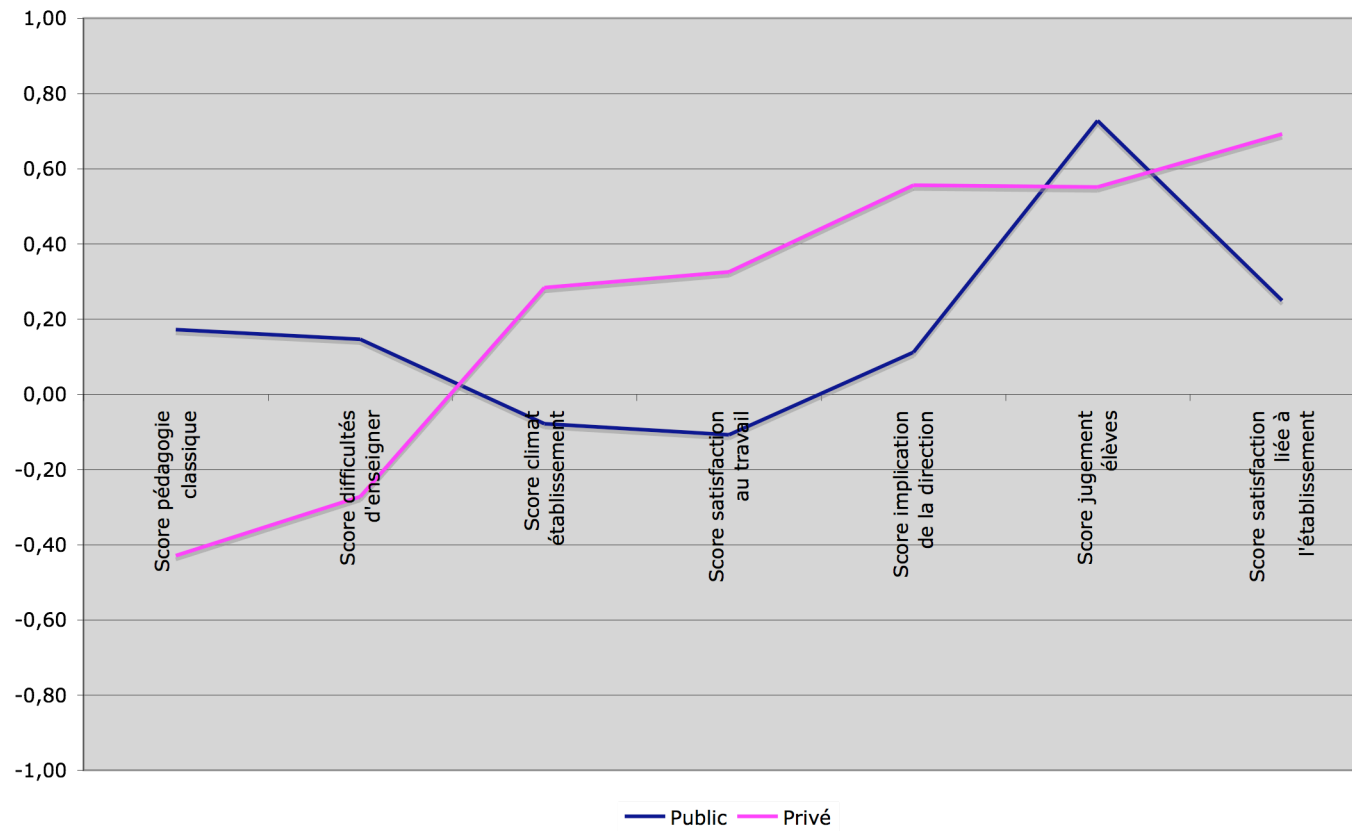
Graphique 1 : Attitudes envers le métier dans le public et le privé (scores standardisés)



Que privilégiez-vous dans votre enseignement ? (réponses en %)




Les établissements « d'élite » publics et privés





4. Synthèse

- En définitive nous avons établi les résultats suivants:
 - Plus forte intégration sociale dans les établissements privés que public (satisfaction au travail, jugement sur le climat, l'implication de la direction, satisfaction liée à l'établissement)
 - Du point de vue des conceptions pédagogiques, les enseignants du privé sont plus proches d'une conception « expressive » (l'épanouissement des élèves), alors que dans le public les enseignants sont plus proches d'une conception utilitaire (la réussite scolaire)
 - Pour reprendre les catégories de D. Paty: le privé serait organisé sur une « structure établissement »; le public sur une « structure classe »
- 

Les réponses qui caractérisent le plus les enseignants du public


Lycées publics (414 enseignants, 81 %)	
Q30: en interne la direction est beaucoup attentive à	Aux performances des élèves
Q25: milieu social des élèves	Défavorisé
Q33: la direction joue principalement un rôle	Administratif
Q28: existe t'il une politique d'établissement	Non
Q25: motivation des élèves	Plutôt peu motivés
Q24: souhaitez vous rester dans cet établissement ?	Non
Q12: que privilégiez vous dans votre enseignement	La réussite au bac
Q35: Existe t'il des clivages entre les enseignants ?	Oui:différences statutaires

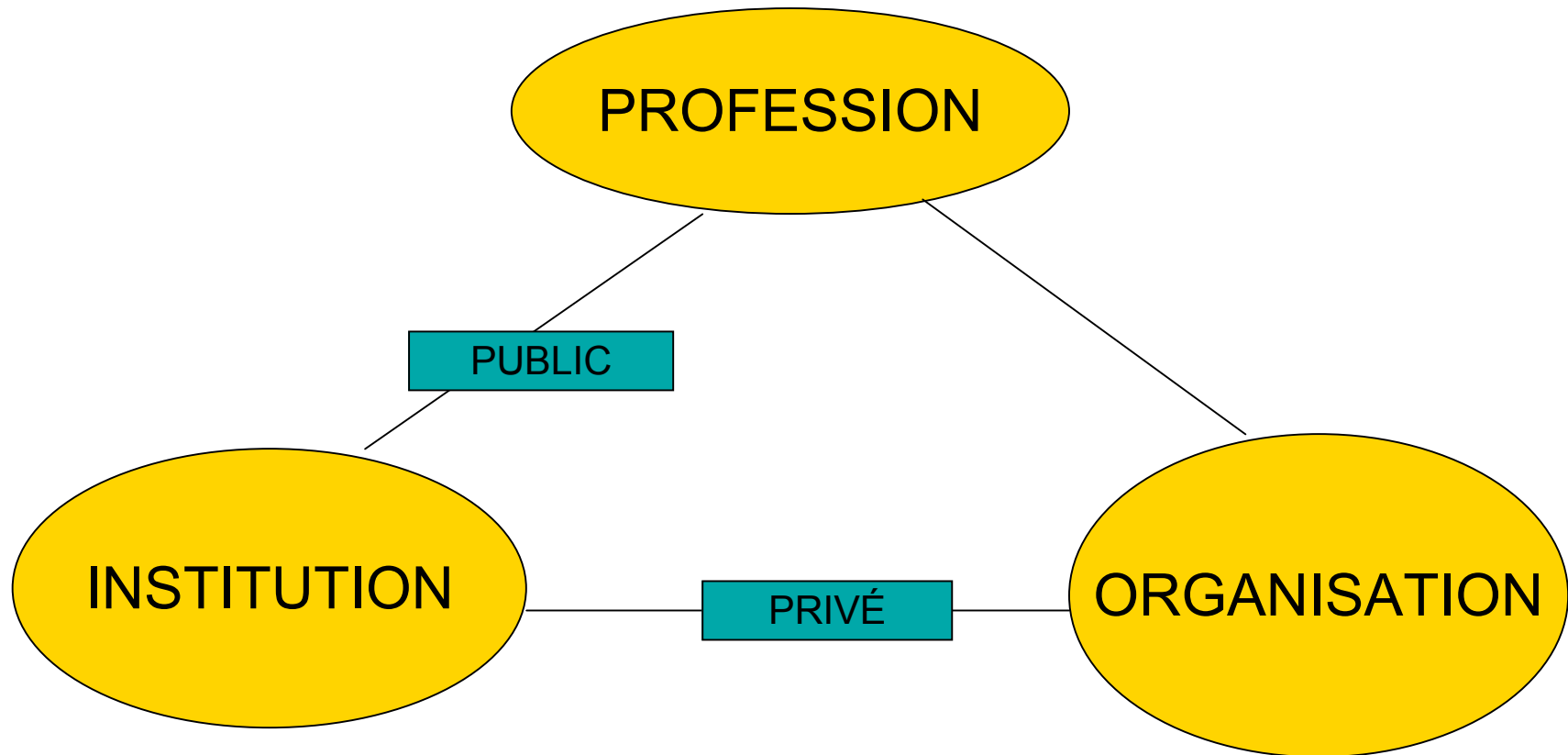
Les réponses qui caractérisent le plus les enseignants du privé

Lycées privés (98 enseignants, 19 %)	
Q33: la direction joue principalement un rôle Q33: la direction joue principalement un rôle Q12: que privilégiez vous dans votre enseignement Q25: milieu social des élèves Q33: la direction joue principalement un rôle Q25: niveau des élèves Q35: existe t'il des clivages entre les enseignants ? Q26: rapport avec les élèves Q40: qu'est ce qui favorise le mieux le travail en commun Q25: motivation des élèves Q31: en interne la direction est un peu attentive à: Q13: le plus important en terminale Q22: est jugé très bien dans établissement	Éducatif Pédagogique L'épanouissement des élèves Plutôt de milieu aisé De soutien et d'écoute des professeurs b Oui: différences de conception de la pédagogie Harmonieux L'implication de l'équipe de direction b Aux relations avec le monde professionnel S'adapter à l'hétérogénéité des élèves Les moyens matériels

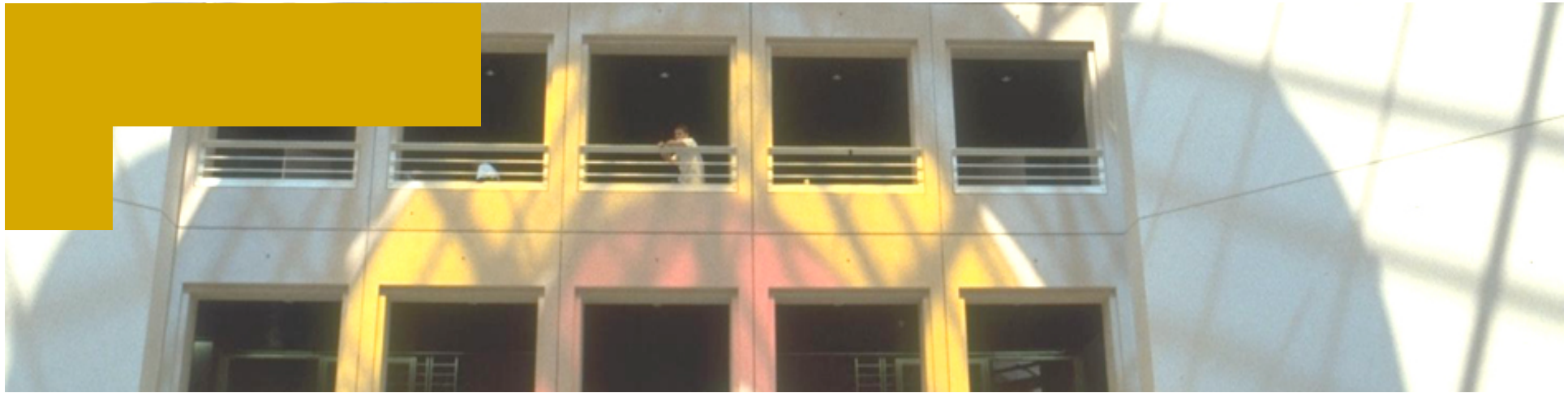


5. Conclusion

- Difficulté d'une comparaison systématique entre les deux secteurs d'enseignement par le fait que les publics d'élèves sont contrastés (biais de sélection)
 - Toutefois le cas français fourni un terrain très pertinent de comparaison car les enseignants sont semblables du point de vue du statut et différents du point de vue du contexte organisationnel dans lequel ils travaillent.
 - On peut ainsi montrer que la satisfaction au travail est d'autant plus élevée que la direction est proche, que le leadership est renforcé et que le travail est collectif plus qu'individuel.
 - Du côté du privé: régulation plus forte par l'organisation
 - Du côté du public: régulation plus marquée par la profession
- 



LES MODES DE RÉGULATION DU TRAVAIL ENSEIGNANT



LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

Une sociologie comparative dans les secteurs
public et privé

Georges Felouzis



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

